

Affaire suivie par : Annaïck MOREAU
ed-shpt@univ-grenoble-alpes.fr

Saint Martin d'Hères, le 10 février 2026

Conseil de l'École Doctorale SHPT
Mardi 13 janvier 2026, de 14h00 à 17h00
Salle des conseils – Bâtiment Jean Kuntzmann

Présent.es : Suzel Balez, Vanessa Becciu, Etienne Bourdon, Sonia Chardonel, Pierre Chiron, Laurence Dumoulin, Jeanine Fizir, Stéphane Gal, Marion Goglio, Christine Jeoffrion, Aurélie Larcher, Nadia Leroy, Juliette Manto-Jonte, Blaise Mouton, Clément Perrin, Mathias Rollet, Aimery Salvayre, Frédérique Simonot et Angela Tacea et Anna Tcherkassof (en distanciel).

Excusé.es : Charles Ambrosino, Céline Baeyens, Carla Barboutie, Hélène Casalta, Guillaume Cassegrain, Hélène Caune, Benoit Cret, Paulette Duarte, Naïma Ghermani, Stéphane Héritier, Romain Lajarge, Séverine Louvel, Nicolas Mathieu, Lucas Moulène, Sophie Mouton, Siméon Naydenov, Noémie Ouedraogo, Sophie Paviol, Emma Rolland-Carlichi, Frédéric Santamaria, Ilaria Taddei et Lucile Vadcard.

Invitée permanente présente : Annaïck Moreau

Procurations :

- Procuration de Benoît Cret à Vanessa Becciu

Ordre du jour :

- Validation du relevé de décisions du Conseil de l'ED du 18 novembre 2025
- Propositions visant à faciliter la participation des enseignants-chercheurs de l'ED SHPT aux CSI
- Discussions autour des arrêts de thèse
- Présentation des activités d'une direction adjointe et appel à candidature pour l'ED SHPT
- Réflexions autour du rapport anti plagiat avec Compilatio
- Questions diverses

1- Validation du relevé de décisions du Conseil de l'ED du 18 novembre 2025

- **Vote pour la validation du CR** : adoption à l'unanimité moins 7 abstentions.

2- Propositions visant à faciliter la participation des enseignants-chercheurs de l'ED SHPT aux CSI

- Nouvelles propositions à inscrire dans le Règlement intérieur de l'ED SHPT :
 - Dans le cadre des CSI, l'ED SHPT doit veiller à l'équilibre des charges entre les enseignants-chercheurs. En effet, en contrepartie de l'encadrement d'un nouveau doctorant, il serait cohérent et respectueux (et ce, pour ne pas surcharger les autres collègues) que la direction de thèse participe également à des CSI (1 nouvelle thèse = 1 participation à un CSI) avec au minimum 4 CSI par enseignant-chercheur.
 - Composer le CSI dès l'admission des doctorants avec des membres UGA et ses composantes ou des membres extérieurs.
- Le vote est reporté au Conseil de l'ED du 17 mars 2026 car Christine Jeoffrion souhaite d'abord vérifier dans l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale si ces propositions le respectent bien :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032587086/>

3- Discussions autour des arrêts de thèse

- Par l'intermédiaire de la direction de l'ED SHPT, le Collège doctoral informe les membres du conseil que soutenir un ou une doctorante en arrêt de thèse, lors de la Commission Recherche, ne doit pas aboutir systématiquement à une autorisation de se réinscrire. Les élus doctorants soutenus par les membres du conseil estiment ne pas être concernés eu égard au mandat qui est le leur.

4- Présentation des activités d'une direction adjointe et appel à candidature pour l'ED SHPT

- En raison d'un pic d'activité liées aux missions de l'ED SHPT à chaque rentrée universitaire, Christine Jeoffrion souhaiterait faire appel à une direction adjointe. Cette dernière ne serait pas amenée à assurer chacune des missions dévolues à la direction de l'ED, mais à lui apporter une aide ponctuelle. À la fin du mandat actuel de Christine Jeoffrion prévu en août 2027, l'idée serait que cette direction adjointe puisse éventuellement devenir la future direction de l'ED SHPT. Cela représenterait une forme de tuilage, pendant deux ans. Il ne s'agit d'un engagement formel mais d'une proposition.
- Les membres du conseil de l'ED SHPT s'interrogent sur plusieurs points et souhaiteraient avoir quelques précisions sur l'institutionnalisation de ce nouveau statut. Christine Jeoffrion se renseigne auprès du Collège doctoral et des autres directions des écoles doctorales et reviendra auprès des membres du conseil de l'ED SHPT, le 17 mars 2026.

5- Réflexions autour du rapport anti plagiat avec Compilatio

- Un élu doctorant avait soulevé les risques de falsification du rapport Compilatio et a souhaité mettre ce point à l'ordre du jour.
- Selon certains membres du conseil, le risque est faible car la direction de thèse est témoin et garante de la rédaction du manuscrit de thèse. Ils proposent de vérifier s'il existe une technique pour que le doctorant dépose son manuscrit dans Compilatio mais que ce soit la direction de thèse ou la gestionnaire de l'ED SHPT qui récupère le rapport. Frédérique Simonot va se renseigner auprès du responsable Compilatio de l'UGA et reviendra ultérieurement vers les autres membres du conseil.

6- Questions diverses

- Les prochaines réunions sur les critères de sélection pour les contrats doctoraux sont prévues pour les 26 et 29 janvier 2026. Elles aboutiront sur une proposition qui sera votée lors d'un conseil exceptionnel de l'ED SHPT (avant celui du 23 février). Les membres du conseil recevront un evento et cette session pourra exceptionnellement se tenir au format hybride (présentiel et distanciel).
- Rappel du vote Balotilo à propos de la demande de financement d'un montant de 500€ pour l'organisation des JCSAA 2026 au Litté&Arts : adoption à l'unanimité moins 4 abstentions.
- Christine Jeoffrion a participé à la formation « Accompagner le développement des compétences durant la thèse » et l'a trouvée très intéressante. Elle la présente aux membres du conseil de l'ED SHPT.
- Un membre élu doctorant évoque le dispositif Bulle d'air qu'il ne connaissait pas. Christine explique qu'il s'agit d'une « cellule d'écoute active et bienveillante » mise en place en 2022 par le Collège doctoral afin d'aider les doctorant.es en difficulté. Son créateur Dominique Schneider les relaie ensuite vers les services adéquats (assistante sociale du CROUS, centre de santé situé à MUSE, cellule de régulation du Collège doctoral, etc.).

Pour plus d'informations :

<https://doctorat.univ-grenoble-alpes.fr/pendant-la-these/social-et-lutte-contre-les-comportements-inappropriés/-bulle-d-air-le-dispositif-d-ecoute-active-et-bienveillante-1115177.kjsp>

Prochain Conseil de l'ED SHPT :

Le 23 février 2026 de 14h00 à 17h00

Salle des conseils – Maison du doctorat Jean Kuntzmann